

L'ÉDITO

Cette rentrée 2026 confirme l'accélération de la transition écologique dans le bâtiment. Entre nouvelles règles pour MaPrimeRénov', évolutions des CEE et généralisation de la facturation électronique, les acteurs du secteur doivent s'adapter pour répondre aux enjeux énergétiques et réglementaires.

Plus que jamais, concevons ensemble des bâtiments performants, durables et adaptés aux modes de vie de demain.



RÉNOVER AUJOURD'HUI,
VALORISER DEMAIN

PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

CONFORT
DE VIE

RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS

PATRIMOINE
VALORISÉ

01 RÉGLEMENTATION
& AIDESMaPrimeRénov' se recentre
fortement depuis le 1^{er} septembre

Le parcours MaPrimeRénov' « par geste » est désormais limité à certains travaux : pompes à chaleur, équipements solaires et ventilation. Les équipements indépendants au bois ou à la biomasse ne sont plus éligibles dans ce parcours.

Pour les rénovations d'ampleur en maison individuelle, le maintien ou le renouvellement d'une chaudière gaz ou fioul n'est plus compatible avec l'aide : les projets doivent conduire à des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire décarbonés.

À retenir : vérifiez systématiquement l'éligibilité de vos travaux avant de signer un devis.

02 RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUELes CEE changent également
de cap

Depuis le 1^{er} septembre 2026, de nouvelles bonifications concernent notamment le solaire et les chauffe-eau thermodynamiques.

Les rénovations d'ampleur bénéficiant des CEE sont recentrées sur les logements classés E, F ou G avant travaux.

Certaines pompes à chaleur individuelles doivent désormais disposer d'un agrément de l'État pour bénéficier de la bonification « Coup de pouce Chauffage ».

À retenir : vérifiez le modèle de PAC et les conditions d'éligibilité avant tout engagement.

03 ENTREPRISES
& INNOVATIONLa facturation électronique
entre dans le quotidien du BTP

Depuis le 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises assujetties à la TVA doivent être capables de recevoir des factures électroniques émises par leurs fournisseurs professionnels.

La réforme sera ensuite progressivement étendue à l'émission des factures selon la taille des entreprises.

- ✓ Choisir une plateforme agréée
- ✓ Vérifier la compatibilité du logiciel de gestion
- ✓ Anticiper les nouveaux formats
- ✓ Préparer la transmission des données

Notre conseil : une opportunité pour moderniser toute la chaîne de gestion de l'entreprise.

04 TENDANCES
TECHNIQUESLe bâtiment accélère
sa décarbonation

Pompes à chaleur, solaire thermique, pilotage énergétique, matériaux bas carbone et rénovation performante prennent une place croissante dans les stratégies publiques et professionnelles.

La nouvelle période des CEE (2026-2030) représente un volume théorique d'obligation de 5 250 TWhc, soit 1 050 TWhc par an.

- ✓ Matériaux bas carbone
- ✓ Solutions solaires et thermodynamiques
- ✓ Pilotage et gestion intelligente de l'énergie
- ✓ Rénovation globale et performante

À retenir : Une approche globale pour des bâtiments plus résilients, confortables et sobres en énergie.

LE CHIFFRE
DE LA SEMAINE

5 250 TWhc

C'est le niveau théorique d'obligation des CEE pour la période 2026-2030, soit 1 050 TWhc par an.

Source : Ministère de la Transition écologique

NOTRE ANALYSE
1MAISON 1RÊVE

Septembre 2026 marque un changement de méthode.

Les dispositifs publics deviennent plus ciblés et demandent davantage d'anticipation. Le choix des travaux doit être pensé avec le montage financier, le DPE et les critères d'éligibilité.

Pour les professionnels, une approche globale (diagnostic, conception, aides, réalisation, suivi) est plus que jamais la clé de projets performants, finançables et durables.

À RETENIR

- ✓ MaPrimeRénov' évolue fortement depuis le 1^{er} septembre 2026.
- ✓ Sortie des chauffages fossiles pour les rénovations d'ampleur.
- ✓ CEE renforcés pour le solaire et les solutions thermodynamiques.
- ✓ Certaines PAC doivent être agréées.
- ✓ Facturation électronique : un sujet opérationnel pour tous les professionnels du BTP.